

Province de Québec
Municipalité Notre Dame de Montauban
MRC de Mékinac

À une session régulière du conseil tenue le 1^{er} novembre 2016 à 19h30 au lieu ordinaire des réunions et où étaient présents Mesdames Diane Morasse Léveillée, Isabelle Denis, Messieurs Yves Pagé, Michel Sasseville, Gérald Delisle et Jean-Louis Martel. Sous la présidence du maire Monsieur Jean-Guy Lavoie. Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Benoit Caouette, directeur-général-adjoint, secrétaire-trésorier-adjoint est aussi présent.

RÉSOLUTION # 2016-11-165 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de Bienvenue
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal du 4 octobre 2016.
4. Adoption & paiement des comptes.
5. Correspondance.
6. Avis de présentation est donné qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année 2017
7. Avis de présentation est donné, qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement amendant le règlement # 332 déléguant au secrétaire trésorier le pouvoir d'effectuer certaines dépenses pour et au nom de la municipalité de Notre Dame de Montauban.
8. Adoption du budget de la Régie Régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf pour 2017.
9. Demande d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires.
10. École de la Passerelle
11. Autres sujets : A) résolution demande d'aide financière
Culture Mékinac vs activité art
Manuelle
B) résolution entente avec la
Municipalité Lac aux Sables 1
Ressource de bureau 1 jour semaine
c) démarche avec la FQM pour initier la
Restructuration poste de travail
D) résolution entente avec Mun. Lac aux
Sables pour ressource eau potable
F) Résolution compensation pour tâches
Supplémentaires
12. Période de questions
13. Discours du Maire.
14. Levée de l'assemblée.

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillée que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-11-166 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4
OCTOBRE 2016**

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que le procès-verbal du 4 octobre 2016 soit adopté tel que rédigé.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RESOLUTION # 2016-11-167 ADOPTION & PAIEMENT DES COMPTES

26556	Alimentation Notre Dame	Essence	91.52 \$
26557	Fédér. Québ. Munic.	Formation	178.21 \$
26558	Union-Vie	assurances Collect.	876.77 \$
26559	Michel Garcia	Surplus taxes	305.86 \$
26560	Frédéric Lamothe	Journée Cultures	250.00 \$
26561	Alimentation Notre Dame	Essence & cultures	278.35 \$
26562	Paul Arcand	Éco-centre	1 222.50 \$
26563	Lyne Frenette	Surplus taxes	9.22 \$
26564	Club Golf St-Rémi	Trous Normands	250.00 \$
26565	Marie-Michele Gagnon	Surplus taxes	17.81 \$
26566	Pharmacie Jean Coutu	P.R.	99.99 \$
26567	Hydro Québec	Lumières Rues	249.41 \$
26568	Jean-Guy Lavoie	Dépl. Législation	325.68 \$
26569	Alimentation Notre Dame	Essence	158.80 \$
26570	Prot. Incendie CFS	Cylindres	28.97 \$
26571	Centre Sportif J.P.	Subvention	2 000.00 \$
26572	Entr. Crête	Remplace ch. 26329	
26573	Opér. Nez Rouge Mékinac	Commandite	25.00 \$
26574	Fond. SSS de L'Énergie	Contribution	500.00 \$
26575	Alimentation Notre Dame	Essence	144.83 \$
26576	Hydro Québec	Coop, etc	6 035.99 \$
26577	Petite Caisse	Frais Poste	151.01 \$
26578	Alarmes Mauriciennes	Bureau & Caserne	441.50 \$
26579	Ursule Arcand	Concierge Centre	55.00 \$
26580	CRSBP	Fourn. Bureau Biblio	28.74 \$
26581	Groupe EnvironneX	Analyse d'eau	518.20 \$
26582	Bionest	Entr. Fosses Bio	70.41 \$
26583	Canadien National	Passage à niveau	831.00 \$
26584	Communication L.A.S.	Système Communication	592.13 \$
26585	Groupe CLR	Loc. Padget	217.42 \$
26586	Gérald Delisle	Dépl. P.R.	92.00 \$
26587	D.H. Électronique	Fourn. Bureau	6 594.01 \$
26588	Ébénisterie Montauban	Toit MDJ	6 507.21 \$
26589	Éduc Expert	Formation incendie	8 163.23 \$
26590	Équip. Bur. Port/Champlain	Fourn. Bureau	251.34 \$
26591	Gar. Claude Lamarre	Répar. Dakota	259.33 \$
26592	Claude Grenier, Ress. Hum	Honoraires Professionnels	524.63 \$
26593	Isotech Instrumentation	Incendie	812.47 \$
26594	La Pérade Ford	Escape	349.93 \$
26595	Normand Martel	Loc. Machinerie	1 316.46 \$
26596	MicroGest Informatique	Soutien	40.24 \$
26597	MRC de Mékinac	Fosses	279.00 \$
26598	Mun. Lac aux Sables	Entraide & Biblio	638.25 \$
26599	Christian Paré	Formation & Essence	655.27 \$
26600	Lorenzo Perron	Voirie	75.00 \$

26601	Pluritec Ingénieurs	Réservoir Mtb	6 749.03 \$
26602	Prot. Incendie CFS	Extincteur	20.75 \$
26603	Serv. Tech Incendie	Incendie	712.84 \$
26604	Serv. Matrec	Location conteneur	103.48 \$
26605	S.C.A. St-Ubalde	Voirie	107.75 \$
26606	Telus Mobilité	Cellulaires	254.01 \$
26607	Telus	Bureau etc	458.43 \$
26608	Denise Villemure	Biblio	145.47 \$
26609	Xérox Canada Ltée	Photocopies	1 317.14 \$
26610	Rabais-Campus	Biblio	13.84 \$
26611	AQDR Mékinac	Progr. PAIR	60.00 \$
	Rémunération	du 8 au 22 octobre 2016	15 502.88 \$
			67 958.31 \$

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Jean-Louis Martel que les comptes soient adoptés et payés au montant de \$67,958.31.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

CORRESPONDANCE

- Tournoi Provincial St-Ubalde : demande une commandite pour le tournoi de hockey mineur de ST-UBALDE.
(Voir résolution # 2016-11-169)
- Association Quad Mékinac : Remerciement pour les Services rendus en 2016
- Magie de Noël : demande une aide financière pour une Activité de Noël pour les enfants De 0-10 ans.
(Voir résolution # 2016-11-170)
- CPTAQ : demande de correction de la résolution # 2016-09-140 car des lots visés par La demande de Ferme Yvon Martel sont Manquant.
(Voir résolution # 2016-11-171)
- Forum Communautés paroissiales : ce forum aura lieu Le 14 novembre 2016 à Ste-Thècle.
- Fondation Foyer Ste-Thècle : demande une aide Financière pour l'amélioration du Milieu de vie des résidents.
(Voir résolution # 2016-11-172)
- O.M.H. Notre Dame de Montauban : demande le paiement Du 4^e versement de notre contribution
(Voir résolution # 2016-11-173)

- Réseau Biblio : nomination des représentants officiels
Pour 2016
(Voir résolution # 2016-11-174)
- Environnez : Rapport d'analyse d'eau pour les secteurs
Notre Dame et Montauban. Eau bonne
- Tremblay, Bois, Mignault, Lemay : Avis juridique
Concernant l'aide de la municipalité à la
Coop de Solidarité Multiservices Montauban

RÉSOLUTION # 2016-11-168 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE

Il est proposé par la conseillère Diane Morasse Léveillé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que la correspondance soit déposée tel que lue.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-11-169 TOURNOI HOCKEY MINEUR ST-UBALDE

CONSIDÉRANT que cette organisation envoie plusieurs parties de leur tournoi dans notre aréna;

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil autorise le directeur général à payer au comité du tournoi hockey mineur de ST-UBALDE un montant de \$185.00 en commandite qui est prévu au budget 2016.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-11-170 MAGIE DE NOËL VS AIDE FINANCIÈRE

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que ce conseil accorde une aide financière, au comité organisateur de la Magie de Noël, un montant de \$100.00 pour la 3^e Édition.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION # 2016-11-171 APPUI À LA FERME YVON MARTELL VS DEMANDE À LA CPTAQ

Considérant que la Ferme Yvon Martel demande une autorisation d'utilisation autre qu'agricole sur les lots 359-3, 349, 213, 222 et 361-2 Cadastre Montauban pour un service d'accueil à la ferme et un service de traiteur;

Considérant que ce genre d'activité ne peut pas se faire à d'autres endroits sur le territoire;

Considérant que ce genre d'activité doit se faire à proximité de la ferme;

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par le conseiller Gérald Delisle que ce conseil appuie la demande à la CPTAQ de Ferme Yvon Martel pour l'utilisation autre qu'agricole sur les lots 359-3, 349, 213, 222 et 361-2 Cadastre Montauban pour un service de traiteur et un service d'accueil à la ferme.

Cette résolution remplace et annule la résolution # 2016-09-140 adopté le 13 septembre 2016

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-11-172 FONDATION FOYER DE STE-THÈCLE
VS COMMANDITE**

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que ce conseil accorde une commandite à la Fondation du Foyer de Ste-Thècle au montant de \$250.00 pour l'amélioration du milieu de vie des résidents.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-11-173 O.M.H. NOTRE DAME DE MONTAUBAN
VS CONTRIBUTION**

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Michel Sasseville que ce conseil paie à l'O.M.H Notre Dame de Montauban la 4^e contribution au montant de \$ 8086.25

ADOPTÉ UNANIMEMENT

**RÉSOLUTION # 2016-11-174 RÉSEAU BIBLIO VS NOMINATION DU
REPRÉSENTANT ET DE LA RESPONSABLE**

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil nomme Monsieur Gérald Delisle comme représentant et Madame Denise Villemure comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Avis de présentation est donné par le conseiller Jean-Louis Martel qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement relatif à l'imposition des taxes municipales, tarifs et compensations pour l'année 2017

Avis de présentation est donné par le conseiller Michel Sasseville, qu'il sera présenté, lors d'une séance ultérieure, un règlement amendant le règlement # 332 déléguant au secrétaire trésorier le pouvoir d'effectuer certaines dépenses pour et au nom de la municipalité de Notre Dame de Montauban.

**RÉSOLUTION # 2016-11-175 ADOPTION DU BUDGET DE LA RÉGIE
RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE
PORTNEUF POUR 2017**

Considérant que la Régie Régionale de Gestion des Matières Résiduelles de Portneuf a adopté son budget 2017 le 27 octobre 2016;

Considérant que les revenus et les dépenses se chiffrent à \$ 10 816 487.

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle, appuyé par le conseiller Yves Pagé que le conseil de la Municipalité de Notre Dame de Montauban adopte le budget 2017 de la Régie régionale de Gestion des Matières Résiduelles de Portneuf avec des revenus et des dépenses au montant de \$ 10 816 487.

Notre quote-part pour 2017 sera de \$ 91 964.07 pour les matières résiduelles et \$ 880.41 pour le service de la dette pour les fosses septiques.

ADOPT UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-11-176 DEMANDE AIDE FINANCIÈRE POUR LA FORMATION DES POMPIERS VOLONTAIRES

Attendu que le *Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal* prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

Attendu que ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

Attendu qu'en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel;

Attendu que ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

Attendu que ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires ou à temps partiel qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

Attendu que la municipalité de Notre Dame de Montauban désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

Attendu que la municipalité de Notre Dame de Montauban prévoit la formation de 2 pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

Attendu que la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC de Mékinac en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Jean-Louis Martel, appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé et résolu de présenter une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires ou à temps partiel au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC de Mékinac.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-11-177 RÉSOLUTION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE CULTURE MÉKINAC VS ACTIVITÉ ART MANUEL

CONSIDÉRANT que nous voulons faire 4 ateliers d'Art manuel avec Mme Gisèle Béland;

Il est proposé le conseiller **Gérald Delisle** appuyé par la conseillère **Isabelle Denis** que la bibliothèque municipale désire faire une demande à culture Mékinac afin de faire ces ateliers d'Art manuel;

Que Le directeur général et le maire soient et sont autorisés à tous les documents relatifs à ce projet.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-11-178 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LAC-AUX-SABLES POUR 1 RESSOURCE DE BUREAU 1 JOUR SEMAINE

Il est proposé par le conseiller Jean Louis Martel appuyé par la conseillère Mme Diane Léveillé Morasse que ce conseil autorise de signer l'entente avec la Municipalité de Lac-Aux-Sables pour obtenir une ressource administratif pour 1 journée semaine pour une durée de 6 mois renouvelable.

Que le conseil autorise le directeur général et le maire à signer cette entente.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-11-179 DÉMARCHE AVEC LA FQM POUR INITIER NOTRE RESTRUCTURATION POSTE DE TRAVAIL

CONSIDÉRANT que le conseil désire faire de la restructuration de leur poste de travail;

CONSIDÉRANT que la FQM donne ce service;

Il est proposé par le conseiller Michel Sasseville appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil autorise la direction à communiquer avec la FQM et d'entreprendre les discussions pour la restructuration des postes de travail de notre organisation afin de bien combler nos besoins.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

RÉSOLUTION #2016-11-180 ENTENTE AVEC LA MUNICIPALITÉ DE LAC-AUX-SABLES POUR RESSOURCE EN EAU POTABLE

CONSIDÉRANT que M. Francis Denis termine le 31 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que le coût de formation est très élevé;

CONSIDÉRANT qu'il y a de plus en plus d'exigences et de formulaire pour répondre aux normes du Ministère;

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle appuyé par la conseillère Diane Morasse Léveillé que ce conseil travail en collaboration avec la Municipalité de Lac-Aux-Sables afin de faire une entente pour la ressource en eau potable.

QUE l'entente sera au prorata du travail à effectuer dans chacune des municipalités;

QUE le maire et le directeur général soient et son autorisé à signer l'entente;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

NOTE : M. Jean Louis Martel, conseiller mention qu'il avait suggéré un montant de 2.50\$ pour la compensation pour la suppléance mais après discussions, il s'est rallié à la majorité comme le démontre la résolution 2016-11-181 car c'est lui qui l'a secondé.

RÉSOLUTION #2016-11-181 COMPENSATION POUR SUPPLÉANCE

CONSIDÉRANT que la directrice générale est sur travaux légers suite à une visite chez son médecin;

CONSIDÉRANT qu'il a été demandé au directeur général de prendre la relève;

Il est proposé par le conseiller Yves Pagé appuyé par le conseiller Jean Louis Martel que ce conseil autorise de bonifier le salaire du directeur général de \$3.00 de l'heure à partir du billet de médecin de la directrice et cela tant et aussi longtemps qu'il y aura un billet de médecin en vigueur;

ADOPTÉ UNANIMEMENT

DISCOURS DU MAIRE :

- Le Maire M. Jean Guy Lavoie fait la lecture de son discours du Maire qui est prévu par la Loi.

RÉSOLUTION #2106-11-182 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Gérald Delisle appuyé par le conseiller Yves Pagé que ce conseil lève l'assemblée à 20h48.

ADOPTÉ UNANIMEMENT

Jean Guy Lavoie, Maire

Benoit Caouette, directeur général adjoint